

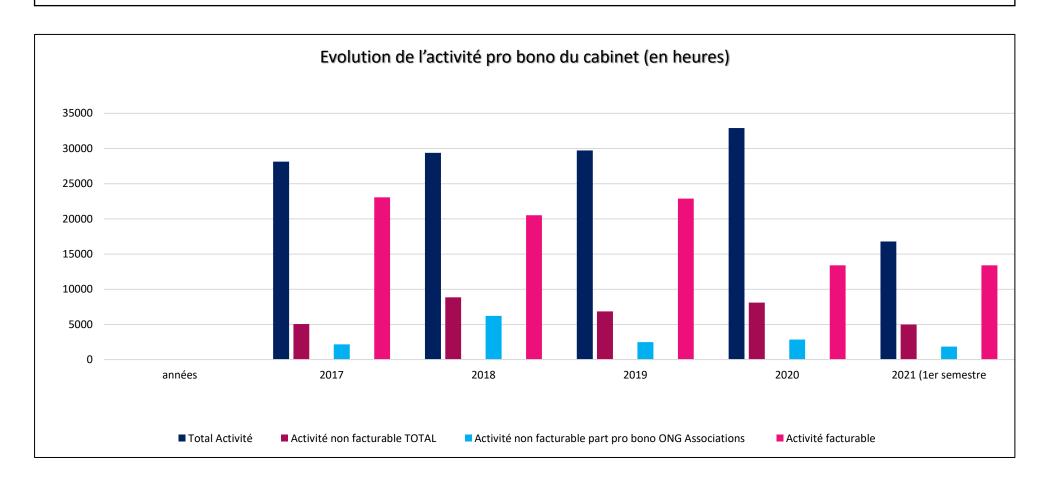
VIGO, CABINET D'AVOCATS

ANNEXE 2 : ACTIVITES PRO BONO 2015 – 2023

2015 - 2023



ACTIVITE PRO BONO (ONG - ASSOCIATIONS) DE VIGO 2017 - 2021



POUR L'UKRAINE – COMMUNICATION A LA COUR PENALE INTERNATIONALE







Communication au Bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) sur le fondement de l'article 15 du Statut de Rome, au nom de l'association française « Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre! », déposée le 22 décembre 2022.

Cette communication vise à alerter le Bureau du Procureur de la CPI sur le crime spécifique de **déportation et de transfert forcé des enfants ukrainiens** par les autorités et les forces armées Russes, dans le but de les « russifier » et de les « désukrainiser ». Ce processus se manifeste notamment par l'adoption accélérée des enfants ukrainiens déportés, qu'ils soient orphelins ou non. Ces crimes, qui ont pour objectif, notamment, de couper définitivement tout lien entre ces enfants et leur pays d'origine, pourraient constituer **des crimes contre l'humanité et le crime de génocide au sens du Statut de Rome de la CPI**. M. Vladimir POUTINE, Président de la Fédération de Russie, et Mme Maria LVOVA BELOVA, Commissaire présidentielle russe aux droits des enfants, étaient notamment visés par la communication.

Cette communication s'inscrit dans le cadre de l'enquête ouverte le 2 mars 2022 par le Bureau du procureur de la CPI sur la situation en Ukraine. Depuis que la communication a été déposée, M. Vladimir POUTINE et Mme Maria LVOVA BELOVA ont fait l'objet de deux mandats d'arrêt délivrés par la CPI le 17 mars 2023 visant précisément le crime de déportation d'enfants qualifié de crime de guerre.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT – L'AFFAIRE DU SIECLE







Action en responsabilité de l'État pour carence fautive en matière de changement climatique. Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Etienne de CASTELBAJAC, Aimée KLEIMAN) pour accompagner l'association NOTRE AFFAIRE A TOUS dans le cadre de son action en faveur de la justice climatique et notamment à l'initiative de l'Affaire du siècle, ayant réuni plus de 2 800 000 signatures de soutien. Cette action est l'aboutissement de centaines d'heures de travail depuis près de trois ans et constitue un moment majeur du plaidoyer pour la défense de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique. Obtention d'une décision historique de reconnaissance de la carence de l'État devant le tribunal administratif de Paris, le 3 février 2021.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT – DEVOIR DE VIGILANCE –TIERRA DIGNA







Action prise sur la loi sur le devoir de vigilance à l'encontre de trois banques françaises (Crédit Agricole, BNP et Groupe BPCE) pour soutien financier et investissements dans l'industrie du charbon, et plus particulièrement auprès de l'entreprise Glencore.

Nous avons été mandatés par le collectif colombien Tierra Digna pour enjoindre à ces établissements bancaires de cesser tout soutien financier à l'entreprise Glencore et à sa filiale Prodeco qui exploite une mine de charbon sur le territoire de la Jagua (Colombie), et de prendre des engagements ambitieux afin d'adopter une trajectoire de décarbonation, alignée avec l'Accord de Paris.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT PROTECTION DE LA BIODIVERSITE – PRO BONO TAVIGNANU



Depuis 2021



Le **collectif Tavignanu (Corse)** nous a sollicité pour reconnaître la carence fautive de l'Etat auprès des organismes européens, via une pétition et une plainte, l'autorisation délivrée à la société Oriente Environnement à proximité du fleuve Tavignanu. Ce projet consiste en une installation de stockage de déchets non dangereux et une installation de stockage de mono-déchets de terres amiantifères.

Le processus décisionnaire dans l'octroi des décisions est très particulier, en ce qu'il repose sur une décision prétorienne des juges de Bastia, qui n'a pas été contestée par l'Etat en appel devant la CAA de Marseille. Or ce projet viole de nombreuses normes environnementales (sur la mise en décharge, sur le droit des déchets, sur la démocratie environnementale, sur la préservation de la qualité de l'eau et de la ressource, sur la protection des habitats), mettant ainsi en péril la santé et la sécurité des habitants, et va altérer de manière irréversible l'environnement de la région.



Depuis 2011



Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, César GHRENASSIA) aux côtés de Clémence BECTARTE et de Patrick BAUDOIN, pour représenter la FIDH et des ressortissants libyens victimes de torture en Libye, dans le cadre de l'information judiciaire diligentée au pôle crime de guerre / crime contre l'humanité du tribunal de grande instance de Paris.

Action de VIGO : dépôt de plainte, suivi de l'enquête préliminaire et de l'information judiciaire, demande d'actes et démarches auprès du juge d'instruction en charge du dossier en vue de faire avancer le dossier.

VIGO et la FIDH sont les premiers à avoir déposé une plainte visant des sociétés françaises à raison de leurs partenariats technologiques avec des dictatures, pour complicité des crimes commis par ces régimes.







Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, César GHRENASSIA), aux côtés de Clémence BECTARTE et de Patrick BAUDOIN, pour représenter la FIDH et des ressortissants syriens victimes de torture en Syrie, dans le cadre de l'information judiciaire diligentée au pôle crime de guerre / crime contre l'humanité du tribunal de grande instance de Paris.

Action de VIGO : dépôt de plainte, suivi de l'enquête préliminaire et de l'information judiciaire.







Intervention de VIGO pour représenter les intérêts de la FIDH, aux côtés de Clémence BECTARTE et de Patrick BAUDOIN, dans le cadre de plusieurs informations judiciaires diligentées au tribunal judiciaire de Paris et visant des faits de génocide commis au Rwanda.

VIGO (Emmanuel DAOUD) a notamment représenté la FIDH au procès des deux bourgmestres rwandais Octavien NGENZI et Tito BARAHIRA devant la cour d'assises de Paris, de mai à juillet 2016 (9 semaines d'audience).

VIGO (Emmanuel DAOUD) a représenté la FIDH au procès de Pascal SIMBIKWANGA devant la cour d'assises d'appel de la Seine Saint Denis en octobre-décembre 2016 (9 semaines d'audience).

VIGO (Emmanuel DAOUD) a représenté la FIDH au procès d'Octavien NGENZI et Tito BARAHIRA devant la cour d'assises d'appel de Paris, de mai à juillet 2018 (9 semaines d'audience).

VIGO (Emmanuel DAOUD, Gabriel SEBBAH) représente la FIDH dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre Sosthène MUNYEMANA.

VIGO (Emmanuel DAOUD, Gabriel SEBBAH) représente la FIDH dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre M. Laurent BUCYIBARUTA, condamné en première instance par la Cour d'assise de Paris à 20 ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité et génocide. M. Laurent BUCYIBARUTA a interjeté appel de sa condamnation.

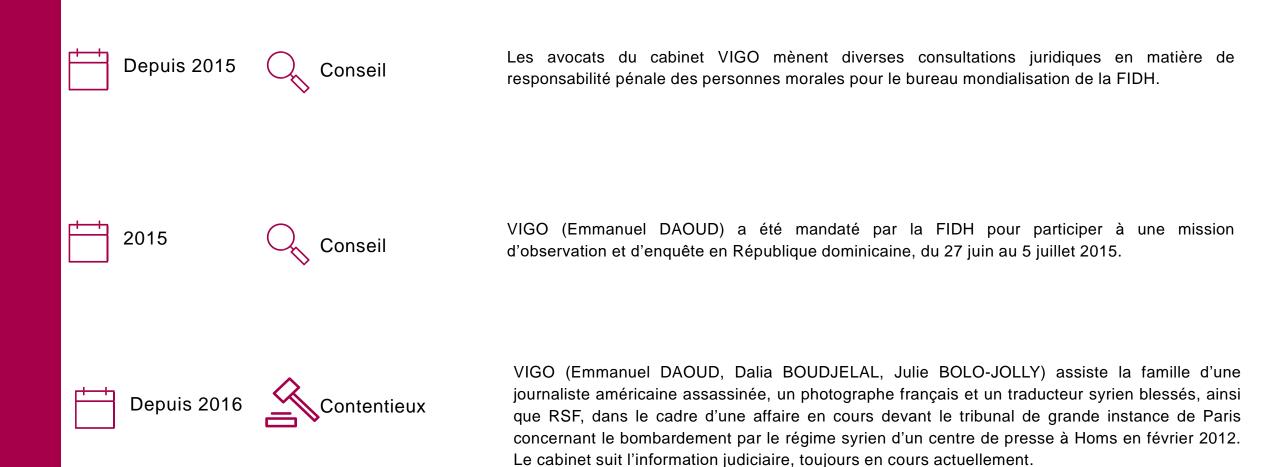
VIGO (Emmanuel DAOUD, Gabriel SEBBAH) représente la FIDH dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre M. Marcel BIVUGABAGABO.

VIGO (Emmanuel DAOUD, Gabriel SEBBAH) représente la FIDH dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre M. Eugène RWAMUCYO, dont le renvoi devant la Cour d'assises de Paris a été confirmé le 22 septembre 2022 par la Cour de cassation.

VIGO (Emmanuel DAOUD, Marion DRIOT) représente la FIDH dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre M. Laurent SERUBUGA.

VIGO (Emmanuel DAOUD, Marion DRIOT) représente la FIDH dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre Mme Agathe KANZIGA.











VIGO (Emmanuel DAOUD) assiste la FIDH, la LIDHO, le MIDH dans le cadre d'une procédure engagée contre l'État ivoirien devant la CADH concernant l'affaire du navire Probo Koala, affrété par l'entreprise TRAFIGURA, transportant des déchets hautement toxiques, déversés dans une décharge à proximité d'Abidjan en août 2006.





VIGO (Emmanuel DAOUD, Julie BOLO-JOLLY et Ghita KHALID ROUISSI) assiste près d'une dizaine de réfugiés soudanais et la FIDH et la LDH dans une procédure engagée contre une grande banque française et l'une de ses filiales étrangères pour complicité des crimes contre l'humanité, crime de génocide, actes de torture, commis par le gouvernement soudanais, notamment au Darfour.

Courant 2018-2019, le cabinet s'est chargé, notamment, de rédiger la plainte et d'articuler la stratégie de communication autour de cette action avec la FIDH; désormais, VIGO se charge du suivi de l'enquête préliminaire.





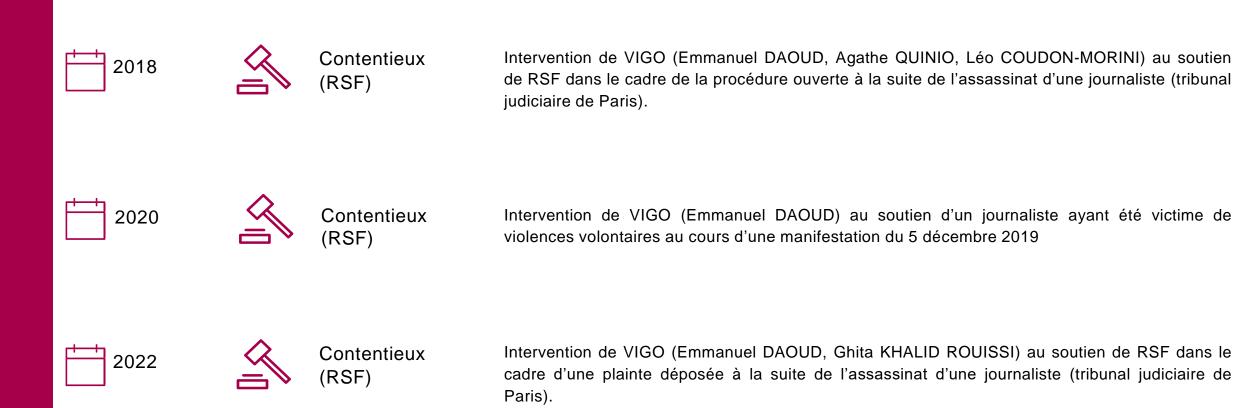
Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD) dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir à l'encontre de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour solliciter le retrait de barrières portant atteinte à la libre circulation des résidents.



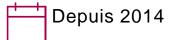


Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD) pour tenter d'obtenir une jurisprudence sur la délégation forcée d'autorité parentale plus respectueuse du droit des parents. En parallèle, requête devant le juge des enfants pour que soient effectivement mises en place des visites pour les mères dont les enfants sont placés auprès de l'Aide sociale à l'enfance.











Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD) pour assurer la défense des intérêts de l'ECPAT, partie civile dans une instruction ouverte pour des faits de cyberpornographie (tribunal de grande instance de Paris).





Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD) pour assurer la défense des intérêts de l'ECPAT, partie civile dans une instruction ouverte sur des faits de viol et agression sexuelle sur mineure de 15 ans à Madagascar (tribunal judiciaire de Bourges).







Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD) pour assurer la défense des intérêts de l'ECPAT, partie civile dans une instruction ouverte sur des faits de viols présumés sur mineurs par des soldats en République centrafricaine (tribunal judiciaire de Paris).





Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Dalia BOUDJELLAL) pour assurer la défense de populations hopis dans le cadre la restitution de masques sacrés.





Constitution de partie civile lors du procès qui s'est tenu à la cour d'assises des Yvelines au mois de juin 2016 pour des faits de viols sur plus de 66 mineurs au Sri Lanka, en Tunisie et en Égypte.







Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Christine GENDRE) dans le cadre de la création de l'Association Plateforme des Droits de l'Homme créée à l'initiative de 12 Organisations non gouvernementales ayant leur siège social en France, dans le but de renforcer la dynamique collective et l'efficacité des organismes œuvrant en matière de défense des Droits de l'Homme à l'international (rédaction des statuts, conseil juridique).





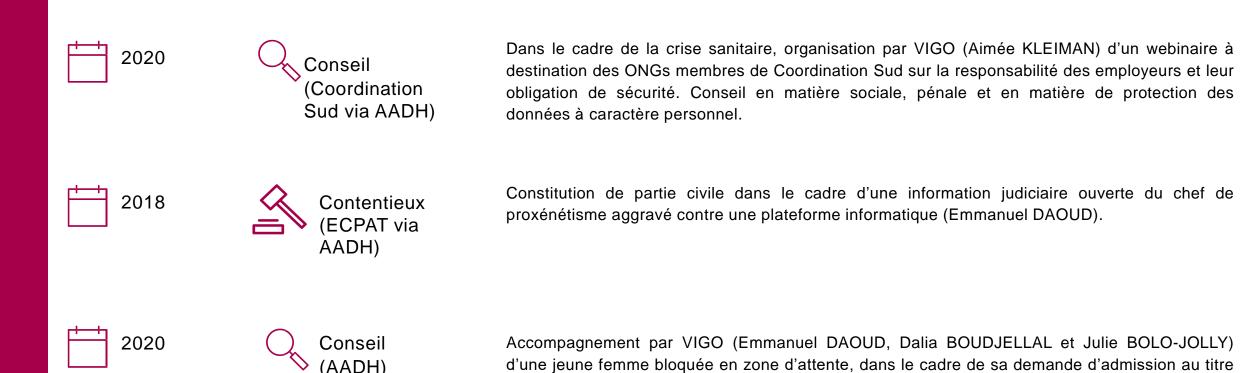
Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Marion DRIOT) pour assurer la défense des intérêts de l'ECPAT, partie civile dans une instruction ouverte sur des faits de traite des êtres humains, à la suite du dépôt de plainte en novembre 2016 d'un individu de nationalité roumaine, lui-même mis en examen dans la même information judiciaire pour des faits de vol avec circonstances aggravantes commis en bande organisée. Un réquisitoire définitif a été rendu le 4 juin 2020, demandant notamment le renvoi devant le Tribunal correctionnel pour des faits de traite des êtres humains, et le non-lieu pour les faits de vol commis par la victime présumée de traite.





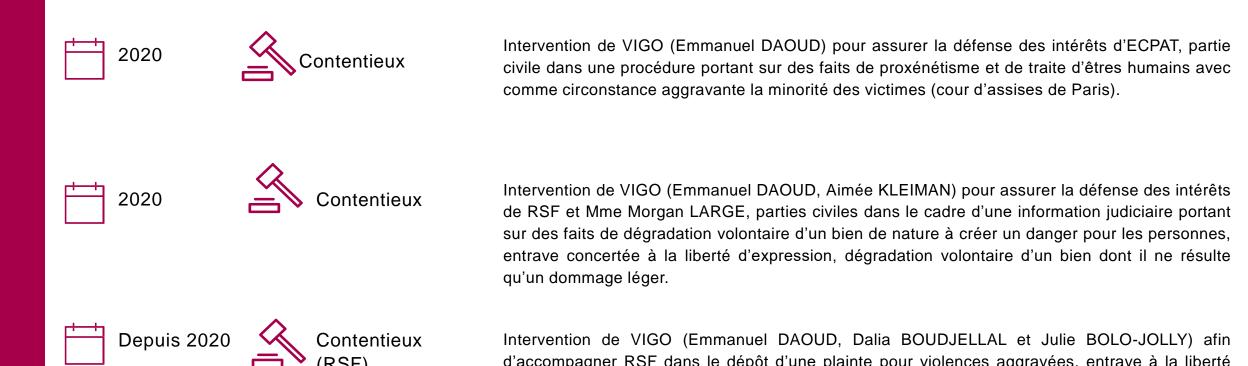
Constitution de partie civile dans le cadre d'une information judiciaire ouverte du chef de proxénétisme aggravé (Emmanuel DAOUD).





de l'asile et dans le dépôt et suivi de sa demande d'asile.





d'accompagner RSF dans le dépôt d'une plainte pour violences aggravées, entrave à la liberté d'expression et complicité des délits précités en raison des faits de violence commis lors d'un

démantèlement d'un camp de migrants dans la soirée du 23 novembre 2020



Depuis 2021	Contentieux (RSF)

Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD et Léo COUDON-MORINI) afin d'accompagner RSF dans le dépôt d'une plainte pour violences commises par des dépositaires de l'autorité publique, commises à l'encontre de journalistes lors manifestations en marge du meeting politique de M. Eric Zemmour en décembre 2021.



Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Dalia BOUDJELLAL, Julie BOLO-JOLLY et Léo COUDON-MORINI) afin d'accompagner RSF dans le dépôt d'une plainte pour violences aggravées, entrave à la liberté d'expression et complicité des délits précités en raison de faits de violence commis à l'encontre de journalistes lors de la « Marche des Libertés » le 28 novembre 2020



Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Julie BOLO-JOLLY et Léo COUDON-MORINI) afin d'accompagner RSF dans le dépôt d'une plainte pour violences commises par des dépositaires de l'autorité publique, commises à l'encontre de journalistes lors des « Manifestations Gilets Jaunes » au cours de l'année 2019.

DROITS DE L'HOMME – ACTION PRO BONO POUR AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS (ACPE)



2019	Contentieux	Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Aimée KLEIMAN) pour assurer la défense des intérêts de l'ACPE, partie civile dans une procédure portant sur des faits de viol en réunion sur mineure de 15 ans et viols et agressions sexuelles sur mineure de 15 ans et sur personne vulnérable (Cour d'appel de Versailles).
2015-2016	Contentieux	Intervention de VIGO pour assurer la défense des intérêts de l'ACPE, partie civile dans une procédure portant sur des faits de corruption, recours habituel à la prostitution de mineurs et captation d'images pédopornographiques (tribunal correctionnel de Bastia).
2015	Contentieux	Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD) pour assurer la défense des intérêts de l'ACPE, partie

Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD) pour assurer la défense des intérêts de l'ACPE, partie civile dans une procédure portant sur des faits de proxénétisme aggravé (cour d'assises de

Douai- dossier clôturé).

DROITS DE L'HOMME – ACTION PRO BONO POUR AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS (ACPE)



Depuis 2016 Contentieux

Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Julie BOLO-JOLLY) pour assurer la défense des intérêts de l'ACPE, partie civile dans une information judiciaire sur des faits de proxénétisme aggravé et séquestration (tribunal correctionnel d'Evry).



Intervention VIGO (Emmanuel DAOUD) pour assurer la défense des intérêts de l'ACPE, partie civile dans une information judiciaire sur des faits de proxénétisme aggravé et de traite des êtres humains.

DROITS DE L'HOMME – ACTION PRO BONO POUR LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Contentieux



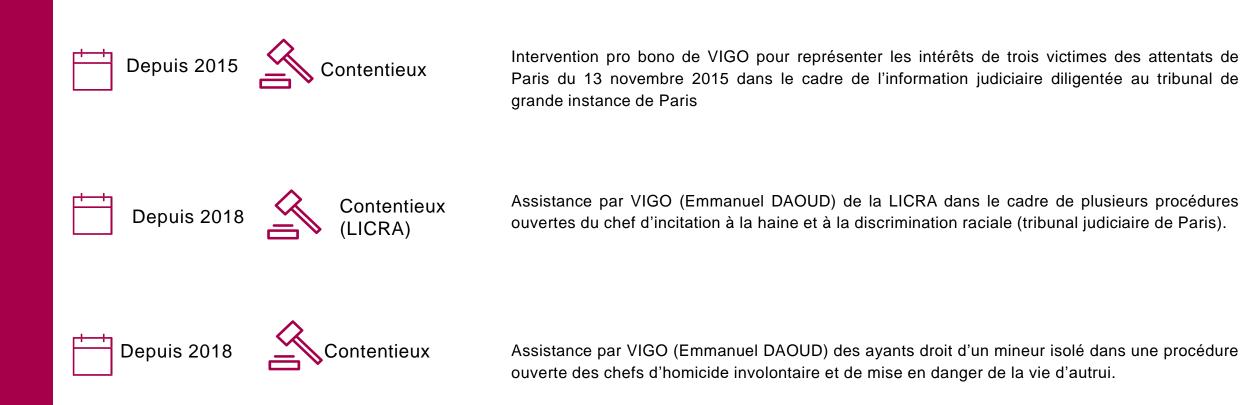
2019	Contentieux	Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD) pour assurer la défense des intérêts de la Fondation Abbé Pierre, partie civile dans une procédure relative aux effondrements d'immeubles de la rue d'Aubagne à Marseille.
2020	Contentieux	Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Valentin RIGAMONTI) pour assurer la défense des intérêts de la Fondation Abbé Pierre dans une procédure relative à des logements insalubres et aux agissements de « marchands de sommeil » dans un immeuble du 19e arrondissement de Paris.
2020-2021	Contentieux	Assistance par VIGO (Emmanuel DAOUD, Etienne de CASTELBAJAC) Intervention volontaire dans l'Affaire du siècle pour valoir l'articulation essentielle entre changement climatique et logement.
2022	Contentious	Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Gabriel SEBBAH) dans le dépôt d'une plainte simple au

février 2023 à Villeron, dans le Val d'Oise.

nom de la Fondation Abbé Pierre et du CNDH Romeurope à la suite de l'expulsion d'un bidonville habité par des personnes se définissant comme Roms roumaines, en dehors de tout cadre légal, le 5

ACTIONS PRO BONO DROIT PENAL





ACTIONS PRO BONO DROIT PÉNAL



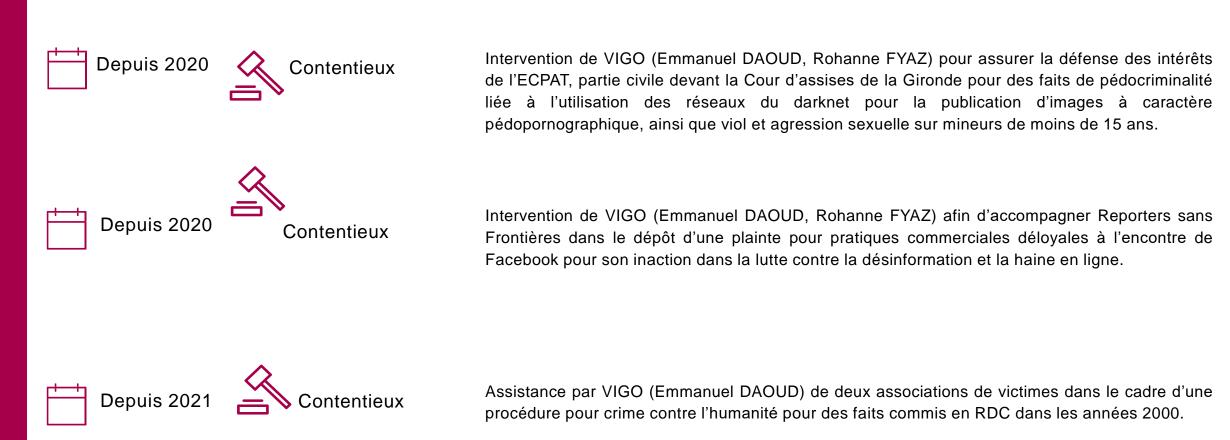
Depuis 2019 Contentieux	Assistance par VIGO (Emmanuel DAOUD) des ayants droit de la Fondation SCELLES dans le cadre d'une information judiciaire ouverte des chefs de proxénétisme aggravé.
Depuis 2019 Contentieux (LICRA)	Assistance par VIGO (Emmanuel DAOUD, Étienne de CASTELBAJAC) de Monsieur Kamel DAOUDI plus ancien assigné à résidence de France, avec le soutien d'Amnesty International France,
Depuis 2007 Contentieux	Assistance par VIGO (Emmanuel DAOUD) d'un couple de personnes physiques à la suite d'un assassinat ayant eu lieu au Cameroun. (Information judiciaire tribunal judiciaire Paris).
Depuis 2020 Contentieux	Intervention de VIGO (Emmanuel DAOUD, Dalia BOUDJELLAL, et Julie BOLO-JOLLY) afin d'accompagner Médecins Sans Frontières et Médecins du Monde dans le dépôt d'une plainte

pour violences aggravées, destruction, dégradation ou détérioration d'un bien appartenant à autrui et complicité des délits précités en raison des faits de violence commis lors d'un

démantèlement d'un camp de migrants dans la soirée du 23 novembre 2020.

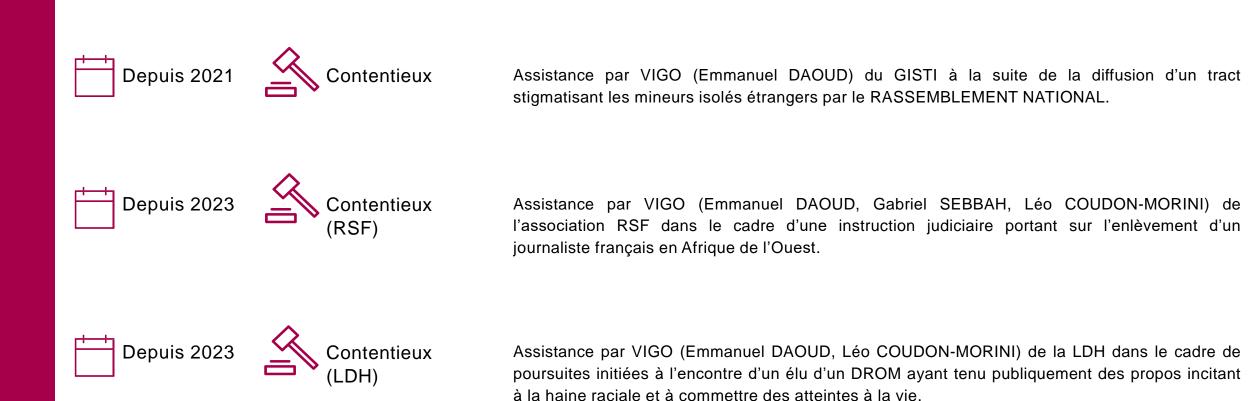
ACTIONS PRO BONO DROIT PENAL





ACTIONS PRO BONO DROIT PENAL





ACTIONS PRO BONO DROIT ADMINISTRATIF



Depuis 2019 Contentieux

Représentation en justice de Monsieur Kamel Daoudi par VIGO (Emmanuel DAOU, Etienne de CASTELBAJAC) dans le cadre de plusieurs procédures administratives et judiciaires, avec le soutien d'Amnesty International France.



Représentation en justice par VIGO (Emmanuel DAOUD, Etienne de CASTELBAJAC, Aimée KLEIMAN, Mathilde LACAZE-MASMONTEIL) de trois associations Notre Affaire à Tous, Biodiversité sous nos pieds et Association pour la protection des animaux sauvages dans le cadre d'une action judiciaire historique devant le tribunal administratif de Paris, dénommée "Justice pour le vivant", tendant à ce que l'Etat français soit condamné à réparer le préjudice écologique causé par ses manquements à ses obligations de protection de la biodiversité contre les pesticides. Cette action est l'aboutissement de centaines d'heures de travail et constitue un évènement majeur pour la protection de la biodiversité. Le jugement devrait être rendu le 15 juin 2023.

ACTIONS PRO BONO DROIT DES ETRANGERS





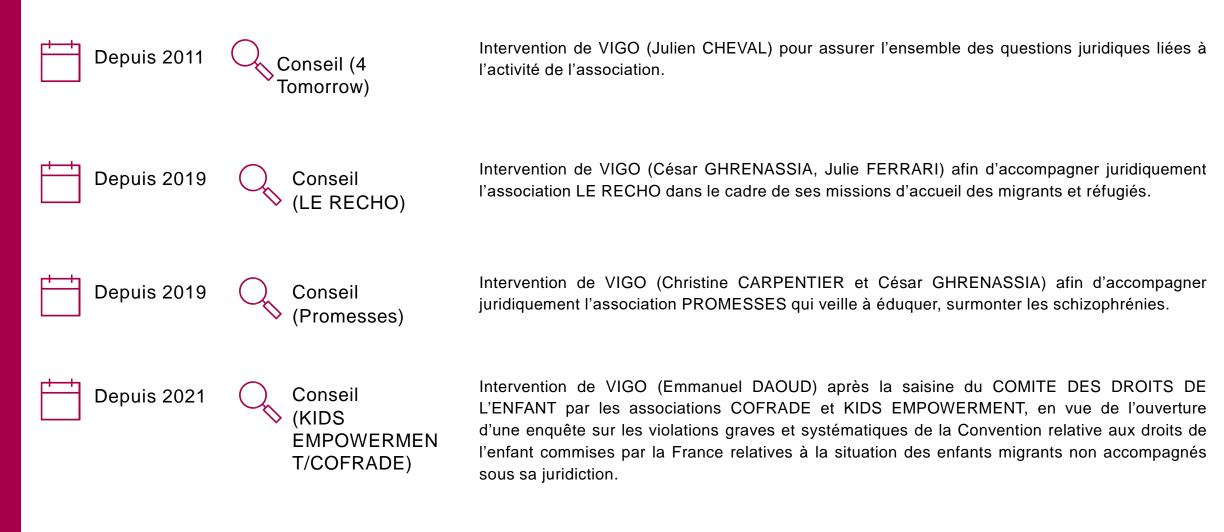


Conseil / contentieux

Assistance par VIGO (Emmanuel DAOUD, Gabriel SEBBAH, Julie BOLO-JOLLY, Dalia BOUDJELLAL) de plusieurs demandeurs d'asile dans leur procédure devant l'OFPRA pour le compte de l'association Médecins sans Frontières (MSF).

SOUTIEN JURIDIQUE AUX ASSOCIATIONS





SOUTIEN JURIDIQUE AUX PERSONNES PHYSIQUES





Accompagnement de VIGO (Emmanuel DAOUD, Mehdy KADRI) de Madame Pascale DESCAMPS au profit de sa fille et de ses petits-enfants, actuellement détenus dans un camp en Syrie. Rédaction de plaintes, de courriers aux ministres, de pétition, de tribunes, etc (toujours en cours)